

COMMISSION relative à l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à l'exécution de la dérivation du Loup, affluent du canal d'irrigation de la Siagne. (N° 102, session 1885.) — Nommée le 30 mars 1885.

MM.

- 1^{er} BUREAU : DONNOT.
2^e — CHIRIS.
3^e — DUPRÉ.
4^e — CALLEN.
5^e — BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE.
6^e — LÉON RENAULT.
7^e — ALFRED NAQUET.
8^e — P. DE RÉMUSAT.
9^e — BARNE.



1
Commission relative à la dévotion du Loup

Séance du 31 Mars 1855

M^r Dupré est nommé président

M^r Chéru ^{est} nommé secrétaire

M^r Chéru fait l'historique du projet :

Il demande à la Commission de l'adopter

ainsi que l'a fait la Chambre des députés

M^r Barre exprime le désir que le rapport

indiquât bien, d'une part que l'Etat ne

sera engagé comme dépenses que jusqu'à

concurrence de 400.000^f - et que de

l'autre, si l'Etat ne participe pas aux

dépenses, on ne sera bien qu'il arrivera

à récupérer cette somme par l'augmentation

de contributions

M^r Chéru annonce rapportera - à

l'unanimité et chargé de déposer au

plus-tôt son rapport sur le bureau

du Sénat

Le Secrétaire

L. Chéru

Le Président

Dupré